

Bruxelles, le 26/08/2026

Construction d'un bassin de nage dans le jardin de la maison située Rue Auguste Danse 52 à Uccle : notice explicative.Objet de la demande

La demande de permis porte sur la réalisation d'un bassin de nage dans le jardin de la maison, avec modification du relief.

Arbres existants

Les arbres haute tige existants seront maintenus et élagués pour leur permettre de garder toute leur vigueur.
Des arbustes moins imposants seront abattus (massifs de rhododendrons).

Démolitions

Le béton formant des anciennes rocailles sera démoli et évacué.

Bassin de nage

Un bassin de nage sera construit selon le plan d'implantation. Il viendra à minimum 6,85 m des murs de jardin existants. Ce bassin sera réalisé avec des matériaux de couleur la plus naturelle possible. L'eau sera filtrée par des plantations.

La margelle périphérique de ce bassin sera réalisée en briques rouges posées sur champ, de manière à rappeler la terrasse existante de la maison.

Le bassin aura une largeur de 3 mètres sur une longueur de 15 mètres pour la nage et 2,5 mètres pour la filtration de l'eau.

Une pompe est nécessaire à la filtration efficace de l'eau (de manière à garder régulièrement un mouvement d'eau). Cette pompe sera installée dans l'ancien bunker enterré existant dans propriété.

Terrasse

Il n'y aura pas de zone de terrasse supplémentaire par rapport à celle déjà existante en partie avant du terrain. Autour du bassin une zone engazonnée permettra de s'y reposer.

Relief

Pour permettre la réalisation du bassin, des mouvements de terre de +/- 91 m3 devront être réalisés. Vu la difficulté d'accès et la taille du jardin, il est prévu de ne pas évacuer cette terre. Les déblais seront compensés par des remblais équivalents. Un tableau en annexe et un plan colorié indiquent ces mouvements. La rehausse du terrain naturel est limitée. Nous profitons en effet d'une dépression existante à la sortie de la terrasse qui sera comblée pour garder une pente légère et naturelle.

Conformité et compatibilité de la demande aux prescriptions urbanistiques

Il n'y a pas de dérogation à demander pour ce projet qui respecte les règles en vigueur.

Détails techniques du bassin de nage

Le bassin sera constitué d'une construction souterraine en blocs béton posés sur une dalle en béton armé. Le bassin sera rendu étanche par une double membrane en polyester armé de fibres de verre, teintée dans la masse et de couleur vert ajonc (RAL 6013).

Le bassin sera réalisé comme une piscine naturelle, c'est-à-dire qu'elle utilisera un système de lagunage planté pour filtrer l'eau de manière biologique, sans produits chimiques. L'eau sera renouvelée et purifiée naturellement, tout en restant en parfaite harmonie avec la nature.

Ce lagunage est constitué d'espèces aquatiques choisies pour leur aspect fonctionnel et esthétique, plantées dans un substrat spécifique de pierres de lave, organisé avec son réseau d'aspiration et d'oxygénation.

Dans la lagune, la plantation prévue est celle d'espèces aquatiques indigènes dont les principales sont : iris pseudoacorus (iris jaune), iris versicolor (iris Bleu), mentha aquatica (menthe aquatique), typha laxmanii (massette), phragmites communis (roseau), lythrum salicaria (salicaire) et calta palustris (populage des marais) offrant une diversité écologique, propice à la régénération de l'eau et à l'accueil de la faune aquatique.

L'eau ne sera pas chauffée, elle sera maintenue en mouvement par une pompe qui sera située dans le bunker existant du jardin. L'eau sera également filtrée par une lampe à ultraviolet et un filtre à sable. Ces appareils seront également posés dans le bunker souterrain. Un surpresseur veillera à maintenir l'oxygénation de l'eau pour garantir la survie des plantes aquatiques.

Il n'est pas prévu de raccordement à l'égout pour ce bassin naturel qui n'emploiera pas de produits chimiques.

Le bassin sera éclairé par quelques spots immergés qui éclaireront la masse d'eau sans éclairer les abords. De cette manière, le voisinage ne pourra pas être dérangé par un faisceau lumineux.

Enfin, un volet immergé sera posé pour protéger le bassin des feuilles mortes et autre déchet végétal. Le volet protégera également des chutes éventuelles lorsque personne ne nage. Il sera de la même couleur que l'étanchéité du bassin, à savoir le vert ajonc (RAL 6013).

Pompe à chaleur

L'unité extérieure d'une pompe à chaleur est présente sur les plans, derrière le coin de la terrasse. Elle fait partie du système de chauffage de la maison qui, dans un but de limiter les rejets carbonés, n'est plus chauffée au gaz.

La pompe à chaleur installée est un système domestique classique. Il respecte les normes bruxelloises en vigueur et n'excède pas les seuils usuels qui feraient que cette installation ne serait plus une installation domestique.

La pompe à chaleur n'a rien à voir avec le bassin de nage pour lequel cette demande de permis a été déposée.

L'unité extérieure, indispensable au fonctionnement d'une pompe à chaleur, est installée derrière une claustra en bois ajouré qui la masque.

La fiche technique de la pompe à chaleur se trouve en annexe.

Jean-Philippe Annys

gérant sprl architecte JP ANNYS



POMPE À CHALEUR AIR/EAU SPLIT

Parfaite pour les nouvelles constructions et la rénovation :
VITOCAL 200-S



**Confort de chaleur avec rapport
qualité/prix convaincant**

Particulièrement silencieuse
Design moderne
Facilité d'utilisation
Valeur COP élevée

Chauder et refroidir avec l'énergie gratuite issue de l'air. Vous profitez ainsi chez vous d'une production de chaleur durable. Avec la pompe à chaleur air/eau Vitocal 200-S.



La pompe à chaleur air/eau Vitocal 200-S exploite la chaleur disponible gratuitement dans l'air extérieur. Cela garantit une production de chaleur rentable et écologique. En option, vous pouvez également utiliser la pompe à chaleur en été pour refroidir.

Compacte et efficace : telle est la technique de chauffage moderne aujourd'hui

La Vitocal 200-S est conçue en mode split. Le compresseur scroll efficace à réglage de vitesse et le ventilateur se trouvent dans l'unité extérieure. L'unité intérieure contient notamment l'échangeur de chaleur et la régulation et convainc également par sa structure compacte et peu encombrante.



Pompes à chaleur certifiées
KEYMARK



La Vitocal 200-S est certifiée selon le label de qualité EHPA.

Un fonctionnement extrêmement silencieux – afin que vous puissiez profiter de la tranquillité. De même que vos voisins

Lors de la conception des unités extérieures, nous avons mis l'accent sur un fonctionnement particulièrement silencieux. L'Advanced Acoustic Design (AAD) convainc par des ventilateurs optimisés de haute qualité, une régulation de vitesse intelligente et un découplage élastique double des composants du circuit frigorifique. Les unités extérieures de la Vitocal 200-S sont de loin les plus silencieuses de cette conception. La solution idéale dans les zones de construction dense, par exemple dans les lotissements de maisons mitoyennes.





Une technique de pointe pour des systèmes de chauffage tournés vers l'avenir

Les pompes à chaleur de Viessmann sont un exemple réussi d'interaction entre une technique de systèmes éprouvée et des composants de pointe. Vous pouvez donc compter sur un fonctionnement fiable et extrêmement durable. Ainsi que sur des faibles coûts d'exploitation pendant toute la durée de vie du système grâce à une valeur COP élevée, autrement dit la valeur du rapport entre la chaleur produite et l'énergie utilisée.

Prix attrayant pour les nouvelles constructions

- Faibles coûts d'exploitation grâce à la valeur COP élevée jusqu'à 5,2
- Fonctionnement particulièrement silencieux
- Chauffage et refroidissement

Application ViCare : tout en simplicité

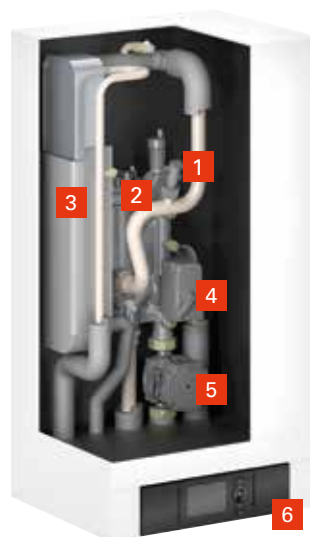
La régulation Vitotronic 200 intégrée s'utilise de façon simple et intuitive grâce à son affichage texte et graphique. Le guidage par menu permet d'entrer ou de modifier rapidement tous les paramètres. De plus, l'application ViCare gratuite de Viessmann permet de commander aisément l'installation avec n'importe quel appareil mobile, par exemple un smartphone, une tablette ou un PC. À tout moment et quel que soit l'endroit.

Fonctionnement modulant : pour une rentabilité permanente

Les pompes à chaleur split Vitocal 200-S sont conçues pour fournir une rentabilité optimale. Il vaut donc la peine d'investir à long terme dans une technique de chauffage écologique et durable, qui est garantie notamment par le mode de fonctionnement modulant. La quantité de chaleur produite est adaptée aux différents besoins afin d'assurer à tout moment un rendement élevé – même en fonctionnement à charge partielle.

LES ATOUTS DE LA VITOCAL 200-S

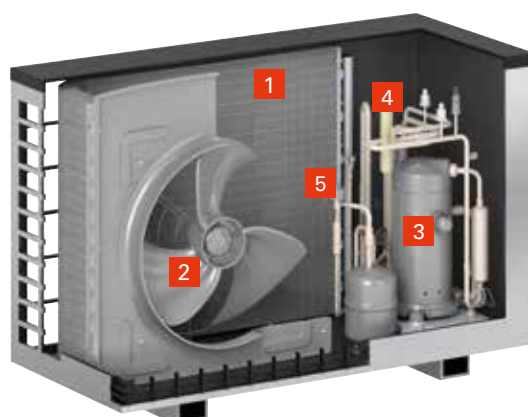
- + Fonctionnement efficace et économique
- + Chauffer et refroidir avec un seul appareil
- + Compatible Internet via l'application ViCare gratuite et Vitoconnect (en option)
- + Particulièrement silencieuse grâce à l'Advanced Acoustic Design (AAD)
- + Régulation Vitotronic simple d'utilisation avec affichage texte et graphique



VITOCAL 200-S

Unité intérieure

- 1 Contrôleur de débit
- 2 Chauffe-eau instantané
- 3 Condenseur
- 4 Vanne de commutation à 3 voies "Chauffage/production d'eau chaude sanitaire"
- 5 Pompe secondaire (circulateur à haut rendement)
- 6 Régulation Vitotronic 200



Unité extérieure VITOCAL 200-S

- 1 Évaporateur avec revêtement pourvu de lamelles ondulées pour augmenter l'efficacité
- 2 Ventilateur à courant continu et réglage de vitesse économe en énergie
- 3 Compresseur scroll à réglage de vitesse
- 4 Vanne d'inversion à 4 voies
- 5 Vanne d'expansion électronique (EEV)

Viessmann Belgium s.r.l.
Hermesstraat 14
1930 Zaventem (Nossegem)
Tél. : 0800/999 40
E-mail : info@viessmann.be
www.viessmann.be

Viessmann Luxembourg
35, rue J.F. Kennedy
L - 7327 Steinsel
Tél. : +352 26 33 62 01
E-mail : info@viessmann.lu
www.viessmann.lu

Pompe à chaleur air/eau split VITOCAL 200-S

Vitocal 200-S	Type	AWB-M/AWB-M-E/AWB-M-E-AC						AWB/AWB-E/AWB-E-AC		
		201.D04	201.D06	201.D8	201.D010	201.D013	201.D016	201.D10	201.D13	201.D16
Tension	V	230	230	230	230	230	230	400	400	400
Caractéristiques de performances chauffage										
(selon EN 14511, A2/W35)	kW	2,6	3,1	4,0	5,0	5,9	6,5	5,9	6,3	7,0
Coefficient de performance ε (COP) mode chauffage		3,6	3,7	4,0	4,0	4,0	3,6	4,1	4,0	3,9
Régulation de puissance	kW	2,0 – 4,1	2,4 – 5,5	2,8 – 7,0	4,4 – 9,6	4,8 – 10,2	5,2 – 10,7	4,4 – 10,1	4,8 – 10,6	5,2 – 11,2
Caractéristiques de performances chauffage										
(selon EN 14511, A7/W35, écartement 5 K)	kW	4,0	4,8	5,6	7,0	7,9	8,6	7,6	8,6	10,1
Coefficient de performance ε (COP) mode chauffage		4,6	4,6	4,7	4,7	4,7	4,5	5,0	4,9	5,0
Régulation de puissance	kW	2,4 – 4,2	3,0 – 6,3	3,5 – 7,5	5,5 – 12,6	6,0 – 13,7	6,4 – 14,3	5,5 – 12,6	5,9 – 13,7	6,4 – 14,7
Caractéristiques de performances chauffage										
(selon EN 14511, A-7/W35, écartement 5 K)	kW	3,8	5,5	6,7	8,7	9,5	11,0	10,1	10,7	11,6
Coefficient de performance ε (COP) mode chauffage		2,9	2,8	2,9	3,1	3,1	2,8	3,2	3,0	3,0
Caractéristiques de performances refroidissement										
(selon EN 14511, A35/W18)										
Puissance frigorifique nominale	kW	4,0	5,0	6,0	7,0	8,2	9,2	7,0	8,2	9,2
Coefficient de performance (EER) mode refroidissement		4,2	4,2	4,1	4,2	4,1	3,9	4,0	3,9	3,8
Circuit frigorifique										
Réfrigérant		R410A	R410A	R410A	R410A	R410A	R410A	R410A	R410A	R410A
– Quantité de remplissage	kg	1,8	1,8	2,39	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6
– Potentiel de réchauffement planétaire (GWP) ¹⁾		1924	1924	1924	1924	1924	1924	1924	1924	1924
– Équivalent CO ₂	t	3,5	3,5	4,6	6,9	6,9	6,9	6,9	6,9	6,9
Dimensions unité intérieure										
Longueur (profondeur) x largeur x hauteur	mm	370 x 450 x 880								
Dimensions unité extérieure										
Longueur (profondeur)	mm	546	546	546	546	546	546	546	546	546
Largeur	mm	1109	1109	1109	1109	1109	1109	1109	1109	1109
Hauteur	mm	753	753	753	1377	1377	1377	1377	1377	1377
Poids Unité intérieure	kg	44	44	44	45	45	45	45	45	45
Poids Unité extérieure	kg	94	94	99	137	137	137	148	148	148
Classe d'efficacité énergétique ²⁾		A++ / A+	A++ / A++	A+++ / A++	A+++ / A++	A+++ / A++	A+++ / A++	A+++ / A++	A+++ / A++	A+++ / A++

¹⁾ Conformément au 5e rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC)

²⁾ Classe énergétique selon l'ordonnance européenne n° 813/2013 en ce qui concerne le chauffage, conditions climatiques moyennes – Application à température basse (W35)/moyenne (W55)

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- + Produit de première qualité et design moderne intemporel – Made in Germany
- + Température de départ max. de 60 °C à une température extérieure de –10 °C
- + Possibilité de régulation des appareils de ventilation Viessmann
- + Prête à consommer l'électricité autogénérée, par exemple par des installations photovoltaïques
- + Fonction de cascade optimisée par COP pour maximum 5 pompes à chaleur

Votre chauffagiste

9450 450 - 10 BeFr 05/2021

Contenu protégé par les droits d'auteur.
Toute copie et autre utilisation uniquement avec autorisation préalable.
Sous réserve de modifications.